

Evènements récents

Mai 2023

Nous nous sommes rassemblés pour commémorer l'anniversaire de la victoire des Alliés le 8 mai 1945.

En ce jour symbolique, nous avons rendu hommage à celles et ceux qui ont combattu et sont morts au nom de la liberté, mais aussi à toutes les victimes de cette tragédie sans équivalent, et perpétons leur souvenir.

« La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France. » Tels furent les premiers mots de l'allocution radiophonique du Général de GAULLE le 8 mai 1945.



Evènements à venir

- Samedi 10 juin 2023 : **belote** - Club Plaisir de Vivre
- Dimanche 11 juin 2023 : **triathlon Tours'NMAN**
- Vendredi 16 juin 2023 : **fête de la musique - Pestak** - organisée par l'APE Chapy-Chapo avec les élèves des cours de musique
- Mardi 20 juin 2023 : **fête de la musique** organisée par Rickette
- Samedi 24 juin 2023 : **fête du RPI et kermesse** organisées par l'APE
- Dimanche 25 juin 2023 - 11h : **inauguration du centre-bourg**. Après plus d'un an de travaux, notre cher bourg est de nouveau accessible depuis le 17 mars 2023 et chacun peut apprécier ce nouveau cadre de vie. Afin de célébrer cet aménagement et de passer une belle journée ensemble, un vin d'honneur sera suivi d'un temps de convivialité comme nous les aimons dans notre beau village :
 - Animation de rue avec l'école de Samba de Tours - Saravah
 - Repas dans le parc du presbytère : stands repas et boissons (possibilité d'apporter son pique-nique)
 - Bal populaire - Showtime
 - **Attention ! Des déviations sont à prévoir pour sécuriser toute la zone des travaux lors de l'inauguration.**
- Samedi 1^{er} juillet 2023 : **fête du Vieux Cher** - organisée par l'USL
- Dimanche 9 juillet - 10h30 : **commémoration des aviateurs**



Mairie

1 place Adolphe Langlois

37130 Lignières-de-Touraine

Tél. 02 47 96 72 13

mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr

lignieresdetouraine.fr

Juin 2023 - N° 83



Le traditionnel repas des Aînés



Quel plaisir d'accueillir nos aînés autour du traditionnel repas offert par la commune.

Merci à tous pour votre bonne humeur et votre dynamisme qui ont contribué à la réussite de cette belle journée.

Toutes nos félicitations à nos sympathiques doyens : Yolande GALLAUD et Raymond TESSIER.

Et bravo à Rickette, Béa et leur équipe pour le délicieux repas, ainsi qu'à Jean-Yves et Patoche pour l'animation musicale qui ont été très appréciés par les invités.

Quoi de neuf ?
à Lignières...

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Compte-rendu du 18 avril 2023

Présents : 8/14

- Afin de financer les travaux d'aménagement du centre bourg et notamment la seconde tranche, il est fait recours à un emprunt de 125 000 €. C'est la proposition de la Caisse d'Epargne qui est retenue pour une durée de 10 ans.
- Considérant le décalage temporel entre le paiement des factures et le versement des subventions accordées dans le cadre des travaux de requalification du centre bourg, il est décidé de souscrire une nouvelle ligne de trésorerie pour un montant de 150 000 €. La proposition du Crédit Mutuel du Centre est retenue.
- Le projet de règlement intérieur du personnel communal s'appuie sur les dispositions réglementaires. Il est destiné à organiser la vie et les conditions de travail dans la collectivité de manière claire, précise et réfléchie. C'est un document fixant les dispositions générales relatives à l'organisation du travail, la discipline ainsi que les mesures d'application de la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail dans la collectivité. Après l'avis favorable du Comité Social Territorial, le règlement intérieur applicable aux agents de la commune est approuvé par le Conseil Municipal. Un exemplaire a été remis à chacun d'entre eux lors des entretiens annuels.
- Un stagiaire a été accueilli pendant un mois du 24 avril 2023 au 19 mai 2023 au service des espaces verts dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Compte-rendu du 12 mai 2023

Présents : 9/14

- Lors des inscriptions au transport scolaire sur le site REMI de la Région Centre, les parents sont avertis de frais de gestion de dossier d'un montant de 25 € par enfant et plafonné à 50 € par famille avec des pénalités lors du dépassement du délai d'inscription. Cette année encore (à titre exceptionnel et solidaire) les communes de La Chapelle-aux-Naux et Lignières-de-Touraine décident de renouveler la prise en charge des frais de gestion de dossiers d'inscription au transport scolaire du RPI pour l'année scolaire 2023-2024. Nous vous demandons de ne surtout pas procéder au paiement en ligne.

- Conseil municipal des jeunes : un grand merci à nos jeunes administrés qui ont déposé leur candidature pour s'investir au sein de la vie communale et participer à la mise en place de projets dont ils seront porteurs. Plusieurs candidatures ont été reçues en mairie et une première rencontre sera organisée courant septembre avec les jeunes et leurs parents afin d'échanger et d'officialiser la composition et le rôle de ce nouveau comité consultatif.
- Dans le cadre de projets sportifs, la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre peut apporter une subvention d'un montant maximum de 15 000 € représentant 50% du montant maximum subventionnable (30 000.00 €). Un devis a été demandé pour la réalisation d'un pumptrack. Parallèlement, un permis d'aménager sera déposé afin de connaître les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France pour l'installation de cette structure aux abords du centre-bourg.
- Les maires des communes de Bréhémont et de Lignières-de-Touraine avec les représentants des clubs de football des deux communes se sont rencontrés le 2 mai 2023 pour s'entretenir d'un projet de fusion des deux entités sportives et d'en définir les modalités. Ainsi, après concertation avec les membres du Conseil Municipal, il est émis un avis favorable pour ce projet visant à pérenniser la dynamique sportive dans les deux communes en renforçant les équipes et en pratiquant sur les deux sites.

Evènements récents

Avril 2023

Belle surprise pour Christiane BRISACIER à l'occasion de ses 80 ans.

De nombreux Ligniérois et Ligniéroises ont bien connu l'institutrice ayant exercé à l'école de Marnay puis à l'école Jean Moulin.

Après avoir enseigné l'orthographe, la grammaire et bien d'autres choses à ses petits élèves, la jeune retraitée a continué les dictées - et ce depuis 25 ans - auprès d'une équipe passionnée de la langue française tous les jeudis matin au Foyer Rural.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe : pas de mauvaises notes ni de punitions... que des moments de franche rigolade et de révisions dans la bonne humeur !

